Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 71 (1963)
Heft: 4

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Lonay, paroisse rurale du diocèse de Lausanne avant 1536

« Nous serions heureux si... nous pouvions fournir une petite contribution à celui qui, un jour, pourra enfin écrire l'histoire du pays de Vaud médiéval. » C'est avec beaucoup de modestie, on peut le voir, que M. Dubuis juge son œuvre dans un passage de sa conclusion. Ne nous laissons cependant pas induire en erreur par cette appréciation qu'il porte sur son propre travail : cette « petite contribution » est en réalité l'une des meilleures monographies parues à ce jour sur notre moyen âge vaudois [1]. Elle n'est pas l'œuvre d'un jour, loin de là. En effet, c'est en 1951 déjà que son auteur reçut l'impulsion nécessaire à toute étude de ce genre, à l'occasion de la restauration du temple de Lonay. Ce qui devait être, à l'origine, la simple histoire d'un sanctuaire, est devenu peu à peu la description la plus complète d'une paroisse vaudoise au moyen âge. Non seulement la plus complète d'ailleurs, mais encore la seule qui soit parue à ce jour. Traitée avec la double compétence de l'historien et de l'archéologue, cette histoire offre un intérêt de tout premier ordre. Et personne ne sera surpris, en fermant ce livre, de savoir qu'il a valu à son auteur le titre de docteur ès lettres de l'Université de Lausanne, avec la plus haute mention.

Il faut féliciter très vivement M. Dubuis de s'être attaqué à un sujet absolument neuf pour notre pays et de ne pas s'être laisser rebuter par les grandes difficultés inhérentes à de telles recherches. La dispersion de la documentation originale a rendu inévitables des « tâtonnements souvent fastidieux, quelquefois stériles ». Peu à peu, cependant, l'auteur a pu reconstituer bribe par bribe les contours, l'organisation et le fonctionnement de la paroisse de Lonay avant 1536. Certes, des travaux étrangers, français et belges en particulier, avaient déjà défriché le terrain « sous tous les angles possibles ». Mais l'éloignement géographique des paroisses déjà examinées imposait précisément à M. Dubuis une grande prudence, pour résister à la tentation de comparaisons non pertinentes ou d'une interprétation tendancieuse des documents retrouvés. Or nous ne croyons pas avoir trouvé un seul cas de généralisation abusive ou d'interprétation douteuse. Chaque affirmation est

---

[1] FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS : *Lonay, paroisse rurale du diocèse de Lausanne avant 1536*. Saint-Maurice, 1963. In-8°, XXXII + 347 p., cartes, plans. Thèse de lettres Lausanne, parue aussi dans la Bibliothèque historique vaudoise, tome XXXVII.

minutieusement justifiée, chaque hypothèse soigneusement étayée. Et ce n'est pas le moindre intérêt de l'œuvre de M. Dubuis que ces textes nombreux et fort bien choisis qu'il publie soit en note, soit dans les annexes.

Un ouvrage de cette envergure ne se résume pas. Il faut le lire. Nous allons cependant tenter de donner les grandes lignes de l'exposé de M. Dubuis.

PREMIÈRE SECTION : *Les cadres temporels.* — La paroisse de Lonay s'insérait dans le décor général du pays de Vaud et dans la région de Morges en particulier. Aucune étude d'ensemble n'existant encore sur le moyen âge vaudois, l'auteur a été contraint de résumer tout d'abord un certain nombre de notions relatives à la situation géographique, topographique et historique qui constitue la toile de fond de sa monographie. La topographie régionale est très clairement exposée, illustrée de cartes fort bien conçues. C'est d'autant plus important que l'auteur reste constamment en contact avec le terrain, ce qui l'a préservé de certaines erreurs. Ici, le passionné d'archéologie double l'historien averti, pour la plus grande sûreté dans l'interprétation des documents. Abordant ensuite le contexte historique, M. Dubuis nous rappelle une fois de plus combien l'histoire vaudoise reste peu pénétrable, sinon par hypothèses, jusqu'au XIIIe siècle. Mais il analyse scrupuleusement les rares documents du XIIIe siècle pour aboutir à la conclusion que c'est « du côté de Vufflens-le-Château et surtout de la cathédrale de Lausanne qu'il convient de chercher les principaux maîtres de Lonay au XIIIe siècle » (p. 29). Il décèlera toutefois d'autres propriétaires et marquera la mainmise progressive des barons de Vaud au XIVe siècle. Remarquons en passant que M. Dubuis consacre quelques pages fort judicieuses au problème des dîmes, qui n'a pas fini de faire couler de l'encre. Nous le suivons volontiers lorsqu'il affirme qu'il « est impossible de dresser un bilan exact des dépouillements subis, sans doute au début du moyen âge, par l'église paroissiale » (p. 39).

Essentiellement région paysanne et vigneronne (aucun noble ne paraît y avoir résidé ordinairement), la paroisse de Lonay ne constitua pas le seul cadre social : ses gens se créèrent aussi des cadres laïques. La commune d'abord, « association qui unissait les gens de l'endroit » ; puis la confrérie du Saint-Esprit, « manifestation de la charité locale ». Cadres distincts, quoique étroitement liés. Les pages de M. Dubuis sur ce sujet sont du plus haut intérêt. Elles nous permettent par exemple de saisir sur le vif l'usurpation *de facto* de certains droits seigneuriaux par les *probi homines*, puis l'entérinement *de jure* de cet accaparement moyennant finance. Le même processus est selon toute évidence à l'origine d'autres libertés communales dans notre pays. Et le rôle joué par les confréries dans cette évolution des institutions communales est claire-

ment démontré. Il restera simplement à rechercher dans quelle mesure le mécanisme utilisé à Lonay a été également employé ailleurs.

Deuxième section : *Paroisse, cellule de vie.* — Dans la partie consacrée ensuite aux origines et à l'évolution de la paroisse, l'auteur aborde avec méthode des problèmes ardus. Faute de documents, il a rassemblé des renseignements indirects, dont la convergence permet d'émettre des hypothèses plausibles. Fondée au VIIe siècle déjà, la grande circonscription paroissiale primitive se démembrera plus tard en paroisses restreintes. L'administration paroissiale peut être connue dès le XIIIe siècle, époque à laquelle le chapitre de Lausanne entra en possession du temporel de Lonay. Statut du curé et du vicaire, état des paroissiens, description aussi poussée que possible de l'église Saint-Germain, de son presbytère, de la chapelle de Romans : tous ces points sont traités aussi complètement que le permet la documentation retrouvée par M. Dubuis.

Troisième section : *Vie économique de la paroisse.* — Pour remplir sa mission, il fallait bien que l'église dispose de certaines ressources matérielles. La composition du temporel de la paroisse et son administration ont pu être élucidées grâce à de nombreux documents. Dans un tableau très clair, l'auteur récapitule ses découvertes relatives à la répartition des revenus et des charges (p. 221 sqq.). Les données de cette section ont une importance qui dépasse largement les seuls horizons de la vie ecclésiastique. Elles éclairent de manière souvent très précise l'économie rurale de notre pays au moyen âge. Il faut être très reconnaissant à M. Dubuis de n'avoir ménagé ni son temps ni sa peine pour enrichir nos pauvres connaissances actuelles dans ce domaine.

Une paroisse vaudoise était-elle très différente de ses sœurs de Belgique ou de France au moyen âge ? Non, répond l'auteur dans sa conclusion. Il n'a décelé aucune singularité digne d'être signalée. Dès lors, les grandes lignes déjà esquissées dans les travaux étrangers peuvent être fort utiles pour une meilleure pénétration dans notre passé vaudois. Et ce n'est pas la moindre reconnaissance que nous devons à l'auteur de nous l'avoir démontré.

Quand nous aurons ajouté que cette grande étude est suivie d'appendices divers, parmi lesquels une notice sur Bremblens, qu'elle est munie d'index fort bien établis et d'une table des matières détaillée, le lecteur comprendra qu'un tel ouvrage ne pourra plus être ignoré des historiens à venir de notre pays. Que notre ami en soit ici très sincèrement remercié.

Olivier Dessemontet.

Trois châteaux vaudois

C'est toujours avec la certitude d'un nouveau plaisir que l'on ouvre un volume du Griffon, dans la collection « Trésors de mon pays ». Cette courageuse série continue sa marche valeureuse depuis des années, et la qualité de ses illustrations fait toujours la joie et l'admiration de tous, dans le vaste public de ses lecteurs. Les textes qui accompagnent ces images sont en gros de deux sortes : aperçus historiques, ou pages sensibles d'écrivains de chez nous, selon ce que comporte le sujet.

Or, il nous paraît regrettable, pour le renom de cette belle collection, que l'on confie parfois le soin d'en écrire le texte à des personnes qui ne sont ni des écrivains, ni des historiens. Elles n'ont rien à apporter de valable au domaine des lettres, et ne peuvent que décevoir le large public amateur d'histoire de notre pays. Ce public existe, il a des exigences, ce que montre bien le succès des cours d'histoire donnés par exemple à l'Université populaire ; et il ne peut être que déçu de deux ou trois récentes publications de la collection.

Que penser de l'*Oron* dû à M. Héli Liard ? [1] Bien des passages n'ont rien à voir avec le sujet, comme cette longue citation des franchises de Vevey de 1236 [2]. Quand on ne sait pas le latin, on s'abstient d'en citer en l'estropiant [3]. Quand on n'est pas un historien, on fait relire son texte, pour éviter d'énormes bévues de dates [4]. Un censeur averti ferait disparaître cette curieuse « Valérie », qui n'est autre que l'église de Valère, à Sion [5]. Le duc Amédée III de Savoie redeviendrait le comte Amédée VIII [6]. On ne retrouverait plus ces vieilles redites

---

[1] *Le château d'Oron*, texte de Héli Liard ; photographies Maurice Vuillemin. Neuchâtel, Editions du Griffon. « Trésors de mon pays », n° 109. 28 pages de texte, 32 planches hors texte.

[2] Ce texte, donné en traduction, renferme de nombreuses erreurs ; nous n'avons rien à objecter à une libre traduction, mais bien à des fautes de latin ; dire que celui qui a habité la ville un an et un jour devient un homme libre est plus qu'une libre traduction ; dire qu'il « peut acheter, vendre, donner et léguer à son gré » est inexact, la charte dit que celui qui veut quitter la ville peut vendre ou donner librement tout ce qu'il aura acquis pendant son séjour dans la ville, et que la ville doit lui accorder alors son sauf-conduit pendant un jour et une nuit ; le troisième article cité traduit par « les habits » les mots latins *in pariete*, qui signifient sur la paroi ; à l'article suivant, *cognitio* ne signifie pas « enquête », mais « connaissance », c'est-à-dire sentence d'un tribunal.

[3] *Miles* pour *militis* (p. 10), *ministers* pour *ministri* (p. 9).

[4] A la page 14, la bataille de Nicopoli est de 1396 et non de 1496 A la page 18, il s'agit du 17 mai 1537 et non de 1517 ; l'erreur est grave, on ne voit pas ce que les Bernois avaient à dire au pays de Vaud en 1517, avant la conquête de 1536.

[5] Par deux fois, à la page 11.

[6] A la page 14.

stupides sur le régime bernois, où, paraît-il, « pour un rien, on risque le bâton, le fouet, la prison, voire la roue ou les galères ». C'est se moquer du lecteur.

Que dire du catastrophique *Grandson* de Mme Anita de Caboga ? [1] Ignorance, erreurs, confusions, répétition d'anciennes erreurs depuis longtemps condamnées ; faux-savoir prétentieux, ignorance méprisante de tout ce qui s'est fait dans le domaine de l'histoire de notre pays depuis cinquante ans. Il ne vaut pas la peine de perdre son temps à vouloir tout redresser. Mais on ne peut que déplorer que, à la suite de Mme de Caboga, un très vaste public risque de confondre Othon I avec Othon III de Grandson, d'apprendre l'existence d'un Othon V qui n'a jamais existé (confusion avec Othon III, dont on omet de dire l'innocence, prouvée par les médecins d'aujourd'hui, Amédée VII de Savoie étant mort du tétanos et non d'un empoisonnement). Le lecteur croirait qu'un des derniers Grandson, Hugues le faussaire, est mort en Angleterre, alors qu'il termina sa malheureuse vie en prison au château d'Evian, en automne 1391 [2].

On est heureux de lire enfin quelque chose de valable en prenant en mains l'excellent *Chillon* de M. Auguste Guignard [3]. C'est un exposé sobre, clairement écrit, solidement documenté. Si l'auteur n'est pas un historien de métier, il a pris la précaution de se renseigner à des sources sûres, et je ne crois pas que l'on puisse relever une seule erreur dans son évocation de l'histoire du château de Chillon et de ses occupants.

Si l'on est surpris de la sévérité de notre jugement sur deux des récents produits de la collection du Griffon, que l'on y voie la preuve d'un attachement sincère à une belle œuvre, que nous serions navré de voir sombrer dans la mauvaise propagande touristique par la faute de plumes sans talent et sans compétence. Grandson et Oron méritaient mieux que cela.

LOUIS JUNOD.

---

[1] *Le château de Grandson*, texte de ANITA DE CABOGA, photographies Max-F. Chiffelle. Neuchâtel, Editions du Griffon. « Trésors de mon pays », n° 108. 20 pages de texte, 32 planches hors texte.

[2] Voir OLIVIER DESSEMONTET, *Les faux du sire Hugues de Grandson en 1389*, dans *R.H.V.*, t. 65 (1957), p. 113 sqq., notamment p. 125 sq.

[3] *Chillon*, texte de AUGUSTE GUIGNARD, photographies Max-F. Chiffelle. Neuchâtel, Editions du Griffon. « Trésors de mon pays », n° 110. 24 pages de texte, 32 planches hors texte.